



Macon, dimanche 15 août 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/04852

Pris en application :

Décret n° 2012-1556 du 28 décembre 2012

Avarie d'engin flottant

BATEAU DE PLAISANCE A LA DERIVE PK 165

Extrême vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)

- à partir du 15/08/2021 à 21:40

o Saône

entre les pk 164 et pk 166 - Dans le chenal

Commentaire :

Les usagers sont informés de la présence d'un bateau de plaisance à la dérive, en plein milieu du chenal navigable au niveau du PK 165. Les usagers observeront une vigilance accrue à l'approche du secteur et prendront leurs dispositions pour ne pas entraver les secours.

Service(s) à contacter :

UTI Grande Saône, 26, Quai des Marans, 71000 MACON

Tél : 03 85 39 91 91

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Par délégation

Signé

Deborah BROUILLON